

monde d'embarras, dit du ton le plus léger : « Vous verrez qu'il ne me laissera pas seulement un confesseur. » — Non, madame la duchesse, vous n'en aurez pas, ni vous ni personne : le dernier supplicié qui en aura un par grâce sera..... » Ici le prophète s'arrête, épouvanté lui-même de ce qu'il vient de voir dans cet avenir si prochain. Mais la curiosité de tous le presse d'achever : « Quel est donc le supplicié qui aura cette prérogative du dernier confesseur ? — C'est la seule qui lui restera ; ce supplicié sera le Roi de France. »

« Le maître de la maison se levant tout à coup, dit au prophète : Mon cher monsieur Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre. Vous la poussez trop loin. Vous la poussez jusqu'à compromettre la société où vous êtes et vous-même. »

« Cazotte veut se retirer. Mais la duchesse de Grammont l'arrête au passage, et croyant dissiper l'effroi de tous en leur rappelant que le prophète n'est qu'un homme, elle lui demande : Monsieur le prophète, vous qui nous avez dit à tous notre bonne aventure, vous avez oublié de nous dire la vôtre. » Cazotte se recueille un instant et lui répond : « Madame la duchesse, avez-vous lu le siège de Jérusalem dans Josèphe ? — J'ai dû le lire ; mais faites comme si je ne l'avais pas lu. — Eh bien, madame, pendant ce siège, un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeants et des assiégés, criant incessamment d'une voix sinistre et formidable : *Malheur à Jérusalem ! Et le septième jour il cria : Malheur à Jérusalem ! malheur à moi-même ! Et dans ce moment une pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces.* » Cela dit, Cazotte salua et se retire. »

Les esprits forts, embarrassés par cette prophétie, ont voulu la nier ; mais M. de Saint-Albin n'a pas de peine à démontrer que le récit de Laharpe est en tout conforme à la vérité. Cette lettre est déjà trop longue pour qu'il me soit permis de te faire connaître les preuves sur lesquelles il s'appuie. C'est à voir dans l'ouvrage même, à la page 43.

Qu'il te suffise de savoir que, selon qu'il l'avait laissé voir, Cazotte paya son tribut à la Révolution : il monta sur l'échafaud le 25 septembre 1792, en se rendant ce témoignage : *Je meurs comme j'ai vécu, fidèle à Dieu et à mon Roi.*

Quelle page d'histoire, qu'on dirait écrite avec du sang, et cela plusieurs années à l'avance ! Il n'est peut-être rien dans les annales du genre humain qui rappelle, d'une manière aussi saisissante, le *Mane, thecel, phares* de Balthazar ! Et dire que ces